

"OH! QUI ME RAMENERA MON ENFANT?"

Tel est le cri de désespoir d'une mère, proféré à la suite de la disparition de sa petite fille, disparition tellement mystérieuse qu'elle jette dans l'émoi et la consternation les plus sérieux tout un district des Cantons de l'Est.

L'envoyé spécial de "La Presse" accompagne le grand connétable Boisvert dans une battue des bois qui a lieu la nuit dernière.

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Sweetsburg, 5. — L'émoi et la désolation régissent dans le comté de Missisquoi. Les habitants des villages de Cowansville, Sweetsburg et Dunham, sans distinction de race ou de religion s'unissent depuis mardi dans leurs recherches pour retrouver une petite fille de quatre ans et quelques mois, disparue dans des circonstances tellement mystérieuses que des voix s'élèvent déjà et semblent vouloir porter

DES ACCUSATIONS.

Depuis mardi soir, le croira-t-on, on a vu jusqu'à 300 personnes, chaussées de longues bottes, munies de lanternes et de bâtons, parcourir en tous sens les marais, les bois et les prairies environnant la petite habitation de Esdras Julien, de Dunham.

DESESPERES

de la tournure étrange des événements, il n'y a plus de doute, leur pauvre enfant n'est maintenant plus qu'un cadavre, puisque la disparition date de mardi soir. Mais où découvrir le cadavre? L'impossibilité jusqu'à présent de retrouver les moindres traces de l'enfant est justement ce qui vient ajouter à l'horreur de la situation.

DISPARITION SUBITE

de cet enfant sera-t-il jamais éclairci? Nous l'espérons, quand nous savons que la tâche a été confiée à l'un

des officiers les plus expérimentés et les plus habiles des cantons de l'Est, M. le grand connétable J. A. Boisvert, du district de Sweetsburg.

INFATIGABLE COUREUR

J'ai parcouru la nuit dernière les villages de Cowansville et de Dunham, en quête de renseignements. M. le grand connétable et moi avons fait plus de cent lieues, nous nous sommes aventurés dans les marais et nous avons cherché d'abord à nous faire jour à l'aube.

avons pu cependant retourner au village de Sweetsburg, mais nous étions tous les deux rompus de fatigue, et mourants de faim.

NOTRE PREMIERE VISITE

a été pour la famille Charles Tipney, si cruellement éprouvée. En passant à Cowansville, nous rencontrons le père de la disparue, qu'un groupe d'amis entoure pour lui demander des renseignements au sujet de la petite Elizabeth. Le pauvre père fait peine à voir: tant la tristesse et le découragement se peignent sur son visage.

LA MERE QUI SANGLOTE

et qui accueille son mari par ces mots: "As-tu eu des nouvelles de la petite?" Sur une réponse négative du mari, la pauvre petite femme redouble ses sanglots. Elle se lamente et ne fait que répéter: "Oh! qui me ramènera mon enfant, qui viendra me dire si ma chère Elizabeth est encore vivante ou si elle a été victime d'un affreux accident!"

M. TIPNEY

raconte comme suit la disparition de son enfant: "Dimanche soir, Moïse et Pierre Julien, oncles de la petite et mes frères arrivaient chez moi. Après avoir fait un bout de veillée, ils retourneront chez eux, emmenant avec eux la petite qui professe pour son oncle Moïse surtout un culte filial. A son départ, l'enfant était vêtue d'une robe bleue foncée, d'un jupon rouge, d'un tablier blanc, coiffée d'un chapeau de paille avec ruban et

chaussée de bottines lacées. Ma petite fille Elizabeth aimait beaucoup ses frères et ses derniers l'estimaient aussi beaucoup."

Mme TIPNEY

nous dit ensuite l'émotion violente qu'elle a éprouvée lorsqu'on est venu lui annoncer que sa petite fille était disparue. La dernière des époux Tipney, nous nous rendons à Dunham, chez Esdras Julien. Tout le monde est couché; mais l'appel vigoureux du grand connétable Boisvert secoue leur sommeil. On nous introduit dans une sorte de petite maison et

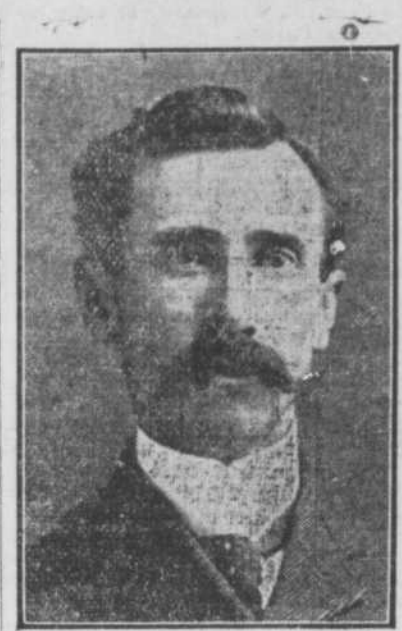
PIERRE JULIEN,

celui qui accompagnait l'enfant lors de sa disparition, nous donne sa version au sujet de l'accident.

"Mardi soir, dit-il, vers quatre heures, je me rendais avec mon frère Moïse et ma petite nièce Elizabeth, au bout de notre terre soit à une distance d'un demi-mille de la maison, où le feu menaçait de dévorer la clôture, comme il nous fallait traverser des marais assez profonds et surtout très boueux, je m'emparai de l'enfant, la grimpai sur mes épaules et c'est ainsi que je me rendis à l'incendie. Nous déposâmes alors sur un petit monticule en verdure notre petite nièce et lui fîmes promettre qu'elle ne quitterait pas cet endroit tout le temps que nous serions absents. Nous nous occupâmes alors à

COMBATTRE LE FEU

qui brûlait à 300 pieds de distance où l'enfant se trouvait déposée. "A peine revînâmes-nous au bout de vingt minutes que nous ne voyons plus d'enfants non plus que de ses traces. "Nous appelâmes, nous criâmes, personne autre que le faible écho ne répond à notre voix. Nous faisons alors une



Le grand connétable Boisvert, qui dirige et active les recherches pour retrouver la petite Tipney.

gère battue dans les environs; mais il nous est impossible de retrouver l'enfant. Durant toute la soirée, nous nous réunissons en une foule de près de cinquante voisins et nous faisons, jusqu'à la nuit avancée

DES RECHERCHES

qui n'aboutissent à rien". Julien continue en se lamentant sur cet incident tout à fait mystérieux et dont il jure n'en pas connaître la moindre solution. — Allons, dit le grand connétable Boisvert à Pierre Julien, tu vas t'habiller

La population de l'endroit trouve cette disparition si étrange qu'elle commence à faire courir des rumeurs accusatrices.

et, tous les trois, nous allons parcourir le chemin que vous avez couru avec la petite fille, mardi soir."

C'est ici que le père Esdras surgit et qu'il prie votre représentant de chauffer les solides bottes de cuir qu'il veut bien lui fournir.

Votre envoyé accepte avec plaisir et

NOUS VOILA PARTIS

tous les trois à travers une plaine boueuse, marécageuse, éclairée seulement par la lueur pâlotte d'une lanterne. Ce que nous en avons enduré durant cette courte excursion de deux heures! Enfin, l'enfant aurait été prise d'attendre ses oncles.

— Mais, dis-je à notre guide, pensez-vous que la fillette n'a pas été

BRULEE VIVE

pendant votre absence? Une flamme n'aurait-elle pas pu s'échapper de l'un des amas de branches sèches enflammées, et prendre à ses vêtements? — Pierre Julien nous explique alors qu'il lui aurait été impossible, ainsi qu'à Moïse, de ne pas s'en apercevoir, puis qu'ils travaillaient à peine à trois cent pieds de l'endroit. L'idée qu'elle se

A suivre sur la page 9

LA REPRISE DES CLASSES A SAINTE-GENEVIEVE

Le couvent ne sera plus qu'un externat s'il est reconstruit.

CELLES QUI RESTENT



Photographie des élèves du couvent de Sainte-Genevieve qui ont échappé au désastre du Jeudi Saint, prise par l'artiste de "La Presse" envoyé spécialement. Les élèves sont sur le perron du presbytère. — Sur la véranda, en arrière, se trouvent, de droite à gauche, la révérende sœur Marie-Eustelle, Mlle Perreault; la révérende sœur Marie-Thérèse d'Avila, et M. le curé Bourget. Les élèves sont assises sur les gradins. Voici leurs noms, depuis le premier rang jusqu'en haut, de droite à gauche: de droite à gauche — Victoria Lacroix, Lucrèce Lanthier, Flora Brasseur, Laura Berthiaume, Appolina Boileau, Yvonne Legault, Melinda Laniel, Maurie Sauvé, Antoinette Lanthier, Marie-Thérèse Boileau, Emma Lévesque, Yvonne Lanthier, Marie-Anne Legault, Philomène Trotter, Léonie Laniel, Yvonne Laniel, Melvior Hoff, Blanche-Yvonne Laniel, Laurence Proulx, Flora Lanthier, Domille Richer, Philomène Demers, Yvonne Théoret, Alexandra Richer, Léontine Richer, Yvonne Rose, Céline Chausse, Clérida Cousineau, Eugénie Cousineau, Rose Leblanc, Philomène Joly, Delphine Demers, Laura Lévesque, Marie-Louise Rivard, Germaine Brunet, Zaire Chausse, Léopoldine Legault, Aitalla Legault, Christina Laniel, Céline Desjardins, Jeanne Lefebvre, Léontine Prévoit.

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Sainte-Genevieve, 5. — Nous sommes dans la sacristie de l'église de Sainte-Genevieve, transformée pour le moment en maison d'école, en académie. La, deux religieuses, deux des héroïques Soeurs de Sainte-Anne qui ont échappé à l'effroyable catastrophe au milieu de la laquelle a disparu le couvent qui faisait, il y a quelques semaines encore, l'orgueil de la paroisse de Sainte-Genevieve et de la communauté de Lachine, sont au milieu de jeunes filles assises, en ordre, sur des bancs.

Elles sont graves, ces jeunes élèves; leur gaieté bruyante s'est évanouie; leurs rires conores, éclatants, ont été étouffés par le sinistre crépitements des flammes qui ont fait tant de victimes et de ruines.

Elles se comptent! leurs rangs se sont éclaircis.

Frémissements, elles regardent par la croisée! A quelques pas de là, fument encore les ruines qui renferment les cendres de plusieurs de leurs petites compagnes, et brûle encore le foyer qui achève de dévorer les restes des pauvres enfants surprises par l'incendie, paralysées par la panique, étouffées par l'asphyxie.

Entre la sacristie et ce qui était hier encore le couvent, s'élève, froid et sombre, dans son style bizarre de construction antique, le charnier qui renferme les ossements et les restes de chair calcinée qui ont pu être retirés des ruines à la suite de fouilles presque désespérément infructueuses.

Tout a été calciné; tout a été

REDUIT EN ATOMES.

Religieuses, élèves, vieilles pensionnaires, leurs cendres gisent là, mêlées à celles du Dieu des Tabernacles qu'elles venaient d'adorer lorsqu'elles ont été enveloppées par les ailes sinistres de la mort. Car comme l'a déclaré le premier pasteur de l'archidiocèse dans la sublime consolation qu'il a portée aux malheureux éprouvés.

LES SAINTES ESPECES

ont péri au milieu de l'incendie. Quelle communion suprême! Cependant, tout près de là, de l'autre côté du mur, est adossé l'autel du temple paroissial et, au fond du sanctuaire, brûle la lampe qui veille nuit et jour, auprès du Dieu Eternel qui repose dans

le tabernacle. C'est l'emblème et la promesse de la Vie Eternelle qui attend ceux qui savent mettre leurs épreuves, quelques cruelles qu'elles soient, aux pieds du Consolateur Suprême.

Au milieu de tous est le curé, ce bon prêtre, que, pas plus que les dévouées religieuses, ne rebute l'épreuve. Sous leurs

SOINS PATERNELS

les jeunes filles qui sont la continuation à recevoir l'instruction et l'éducation qui feront d'elles des femmes d'éthique, des mères de familles exemplaires, des âmes charitables et pieuses, des anges du foyer!

x x x

Ce matin, c'était

LA REPRISE DES CLASSES.

M. le curé Bourget avait généreusement mis le soulagement de la sacristie de l'église à la disposition des Soeurs de Sainte-Anne et de leurs élèves. Pas moins de

CINQUANTE JEUNES FILLES.

la plupart de Sainte-Genevieve, se sont rendues à l'appel de M. le curé et des deux religieuses arrivées hier soir de Lachine: sœur Marie-Eustelle et sœur Marie-Thérèse d'Avila. Cette dernière religieuse a joué un rôle très important au cours de l'incendie du 20 avril dernier; c'est elle qui, avec sœur Marie-Thérèse de Jésus, est allée réveiller la supérieure et les autres religieuses lorsqu'elle a compris que le feu était au couvent, et qui, avec sœur Marie-Thérèse de Jésus et les autres dévouées religieuses ont essayé

D'ARRACHER A LA MORT

les pauvres jeunes filles prises de panique et à moitié suffoquées par la fumée.

Sœur Marie-Eustelle s'est elle aussi dévouée au sauvetage.

C'est avec un bonheur vraiment sincère que la population de Sainte-Genevieve a vu revenir au milieu d'elle ces deux héroïques religieuses dont elle avait d'abord pleuré le départ.

On se demande ici ce qu'il adviendra du couvent. Va-t-on le reconstruire, ou la paroisse de Sainte-Genevieve sera-t-elle privée de cette maison d'éducation dont elle était si fière?

Se Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal a donné l'assurance à tous, lorsqu'il a déclaré que le couvent se reconstruirait, mais non comme pensionnat; on doterait Sainte-Genevieve d'un externat, d'une académie de première classe.

Hier, M. le curé Bourget était à Lachine; entre leur curé et les religieuses il a été question de la reconstruction

Service funèbre pour le repos de l'âme de Madame Robert.

du couvent de Sainte-Genevieve, mais rien de définitif n'a été décidé. Il y a tant de détails à régler auparavant! D'ailleurs rien ne sera connu avant la

VISITE PASTORALE

de Mgr Bruchési à Sainte-Genevieve, le 24 mai prochain.

Il y a eu du dévouement, surtout, par la classe moins privilégiée, à Sainte-Genevieve; mais ailleurs, il y a une apathie tellement profonde qu'elle pourrait bien compromettre la reconstruction du couvent.

Esperons que tout cela se dissipera et que l'on comprendra que tous ont pas les moyens d'enlever leurs enfants dans les grandes maisons d'éducation de Montréal ou d'ailleurs.

On croit que tout sera pour le mieux après la visite de Mgr Bruchési.

SERVICE FUNEBRE

Ce matin, dans l'église de Ste Genevieve, eu lieu un service funèbre, chanté par M. le curé Bourget pour le repos de l'âme de feu Madame François Robert, une des vieilles pensionnaires du couvent de Ste Genevieve, qui ont péri au milieu de l'incendie du 20 avril dernier. Une foule nombreuse de Ste Genevieve et des environs assistait à la cérémonie et de nombreux assistants ont été très impressionnés.

Aux premiers rangs, on remarquait dans la nef: sœur Marie-Eustelle, sœur Marie-Thérèse d'Avila et les élèves qui ont repris leurs cours si tristement interrompus par l'incendie du couvent.

L'église était toute tendue de noir; l'orgue accompagnait la messe des morts harmonisée, chantée par le chœur de Ste Genevieve. Un grand nombre de personnes ont communiqué ce matin, à l'intention de l'âme de la malheureuse victime.

Immédiatement après la cérémonie funèbre, grâce à la courtoisie de M. le curé Bourget et aux bonnes grâces des religieuses et de leurs élèves, l'artiste envoyé spécialement par "La Presse" a pu photographier un groupe des élèves, au moment où elles étaient sur les marches du perron du presbytère.

Comme c'était aujourd'hui le premier vendredi du mois, il y eut après le service funèbre exposition du St Sacrement et Salut Solennel.

DU THEATRE DE LA GUERRE

Nous avons eu ce matin, une entrevue avec M. Dufresne, un Canadien actif qui arrive en droite ligne de Tieling, et qui a vu de près les désastreux effets de la bataille de Moukden.

M. Dufresne a déjà adressé à "La Presse" d'intéressantes communications relativement aux phases diverses de cette terrible guerre d'Extrême-Orient, et c'est à lui que nous devons un grand nombre de photographies que nous avons publiées sur ce

TERRIBLE DRAME.

Depuis assez longtemps déjà, M. Dufresne réside à Tien-Sing et Tchou, entre de ses opérations pour la vente de machines automatiques de toute espèce.

De là il rayonne dans un cercle fort étendu, et c'est ainsi qu'à d'abord été témoin de nombreux faits de guerre, puis ensuite victime de celle-ci en se trouvant enfermé à Tieling après la bataille de Moukden.

Chassé par les circonstances, M. Dufresne se rendait de Hsinmintan à Tieling, lorsqu'il fut surpris par une bande de Koung-hou.

Les Koung-hou, on le sait, sont

des bandes volantes de Chinois très redoutables.

Les uns sont à la solde des Japonais et ne pourchassent que les Russes; les autres sont à la solde des Russes et ne pourchassent que les Japonais. Mais il y en a une troisième catégorie. Ceux-là sont de

VERITABLES BANDITS

qui opèrent pour leur propre compte et qui dévalisent invariablement tous les sujets qu'ils rencontrent.

M. Dufresne, accompagné de son interprète Chinois, fut arrêté par une bande de Koung-hou au service du Japon. Il était sur la route de Tieling, dans une incommode voiture, traînée par un cheval dans les brouillards et quatre mules en file.

Avant qu'il ait pu faire un mouvement, il était saisi, désarmé, garrotté et

COUCHE EN JOUE

par vingt-cinq fusils qui ne demandaient qu'à partir. Son portefeuille, contenant une forte somme avait été saisi, ainsi que le revolver qui le portait, et il ne comptait plus que sur quelques minutes d'existence lors-

que son interprète parvint à convaincre le chef de l'expédition de son entier désintéressement dans le conflit qui mettait aux prises les Japonais et les Russes.

Par bonheur, le chef consentit à parlementer et il fut aisément convaincu que M. Dufresne était un paisible commerçant qui les remous et les hasards de la guerre faisaient rebondir comme une balle d'un point à l'autre du territoire. Ce chef, bon diable au demeurant, après avoir vérifié le passeport et toutes les pièces d'identité dont notre compatriote était porteur, donna ordre de le détacher et lui laissa continuer sa route, non sans lui avoir restitué son portefeuille.

En résumé, ce ne fut qu'une alerte, mais une

ALERTE EMOUVANTE

qui aurait terrifié de plus aguerri que M. Dufresne.

Nous demandâmes à notre interlocuteur quelle impression lui avait causée la bataille de Moukden.

— Horrible, répondit-il. La déroute fut inouïe, et si les Japonais n'avaient pas été si épuisés; s'ils avaient pu continuer la poursuite au lieu de l'en-

treprendre quatre jours après, le massacre des Russes eût été épouvantable; mais, grâce au répit qu'ils ont eu, ils ont pu, dès le deuxième jour, organiser la retraite et l'exécuter en bon ordre.

Les Russes laissent plus de la moitié de leurs blessés sur le champ de bataille, et un nombre incalculable de wagons transporta ces malheureux à Tieling, où la majorité mourut en une nuit, faute d'asile et de soins. Les wagons

RUISSELAIENT DE SANG.

et la voie était sinistrement jonchée de débris humains, de flagons de sang, de larmes ensanglantées.

Aussitôt après une panique se produisit dans la population de Harbin, qui se croyait incessamment menacée par les Japonais. Tous les produits subirent une baisse immédiate de 50 pour cent.

M. Dufresne a confirmé les renseignements que nous avait déjà donnés M. de Préval, à savoir que si les officiers russes sont très braves, ils sont d'une imprévoyance inexorable, d'une invogence scandaleuse et d'un

LIBERTINAGE CRIMINEL

dans les circonstances. Faire la bon-

ne, c'est-à-dire se vautrer dans l'orgie, est le plus important de leurs soucis. Après, eh bien, au petit bonheur. On ne meurt qu'une fois.

Quant au soldat russe, c'est une brute sans initiative, mais une brute absolument soumise. Commandé par des Allemands ou par des Français, le soldat russe était le meilleur soldat du monde, à tous les égards. Mais livré à lui-même, comme il l'est en Mandchourie, la plupart du temps, il est d'avance voué à une mort inutile pour son pays.

— Quelle est votre opinion, avons-nous demandé à M. Dufresne, sur l'issue de la guerre?

— Il est assez difficile de répondre catégoriquement à votre question, dit-il, mais je crois que, finalement, les Russes auront le dessus. Ce qui, ajouta-t-il, est désirable au point de vue des

INTERETS ECONOMIQUES

internationaux en Extrême-Orient. "On exerce des travaux considérables sur le Transsibérien. Actuellement, la voie est double entre Samara et Moscou, et elle ne tardera pas à l'être sur tout le parcours. Les trains venant de Russie sont considérables. Du 25 mars au 12 avril, j'en ai compté 18 par jour,

comportant 30 wagons contenant chacun 25 hommes. Ce qui, en 18 jours, aurait porté 243,000 hommes sur le théâtre de la guerre. Et ceci ne comprend pas les trains de munitions, qui sont aussi très nombreux.

Au sujet de la débâche des officiers russes, M. Dufresne nous a raconté un fait généralement inconnu, qui montre à quel point le vice est fatal à l'armée russe.

Dès son arrivée, le nouveau général en chef, Linevitch, donna des ordres sévères pour mettre fin à ces excès, et ce, sous peine de mort. Quelques jours après, il dut

FAIRE FUSILLER

40 officiers et 12 soldats qui avaient enfreint ses ordres!

Cela, malheureusement, ne corrigera rien. Les officiers russes se cachent avec soin, voilà tout.

En résumé, cette guerre est la plus meurtrière qui ait jamais eu lieu depuis que les hommes se déchirent entre eux, c'est-à-dire depuis toujours. Quelle qu'en soit l'issue, s'est la civilisation qui en paiera les frais.

M. Dufresne n'est que de passage à Montréal. Dans quelques heures il reprendra la route de Tien-Sing d'où il

nous enverra, si les circonstances le lui permettent, tous les documents de nature à intéresser nos lecteurs.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

ACHETE LES DEBENTURES DE

LA CITE DE HULL—\$32,500.

La Corporation de la Cité de Hull a l'intention d'améliorer considérablement les rues principales de la ville et, de fait, elle a maintenant la jolie somme de \$32,500 à son crédit à la succursale de la Banque Provinciale du Canada à Hull, cette somme devant payer le coût des travaux pour nouveaux trottoirs, etc., etc.

Nous félicitons les administrateurs de la Banque Provinciale du Canada relativement au placement des dépôts d'épargne de cette banque faits sur valeurs de tout repos, tels que débiteurs de municipalités. Il ne faut pas oublier également que l'achat de ces débiteurs par nos banques d'épargne rend des services signalés à nos Corporations Municipales.

LA PRESSE
51 rue St Jacques, angle de la Côte St
Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENTS:
ÉDITION QUOTIDIENNE \$2.00 par an, \$1.00 pour 6 mois.
ÉDITION HEBDOMADAIRE \$6.00 par an, \$3.00 pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au
No 51 rue St Jacques, angle de la Côte St
Lambert, Montréal, par la Compagnie de
Publication de LA PRESSE (Limitée), R.
Godin, président et gérant-général.

Tout correspondant doit être adressé
comme suit: LA PRESSE, No 51 rue St
Jacques, Montréal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE	29 AVRIL
LUNDI	85,000
MARDI	85,072
MERCREDI	84,951
JEUDI	85,344
VENREDI	84,913
SAMEDI	104,778
TOTAL	530,127
HEBDOMADAIRE	45,179
	575,306

MOYENNE PAR JOUR DE
L'ÉDITION QUOTIDIENNE

88,354

UN COUTURIER BRUTAL

Il menace de frapper un enfant avec
une paire de ciseaux.

Hier après-midi, dans une boutique
de drapier de la rue Saint-Georges,
les ouvriers ont assisté à une scène
qui a bien failli se terminer par une
sanglante tragédie. Un couturier
israélite ordonna à un apprenti d'aller
chercher quelque chose à l'étage infé-
rieur. L'apprenti refusa et reçut en
même temps une talochée sur la nuque,
le riposta d'un coup de poing.

Le couturier furieux, brandit ses ci-
seaux sur l'adolescent et l'aurait cru-
ellement blessé si un voisin n'eût ar-
rêté son bras. Les cris du jeune
garçon qui demandait rue Dorches-
ter, doivent faire arrêter le couturier
brutal.

De dernier, cependant, a été puni de
son agression à main armée, car ses
compagnons de travail l'ont rudement
nalmé.

La police n'a pas encore été avertie
de l'affaire.

EN CONGRES

Washington, 5. — La septième
séance du congrès international des che-
mists de fer a été ouverte, hier, par
le vice-président C. W. Fairbanks, dans
la salle de bal de l'hôtel Willard.

Près de cinq cents délégués étaient
présents. Trois cents des délégués
sont des étrangers. Les cinq sections
qui préparent les sujets de discussion
ont été organisées.

M. Fairbanks a souhaité la bien-
venue aux délégués, puis M. S. Fish, pré-
sident de la section américaine, et M.
Ernest Girard, président temporaire
de la commission permanente, ont pro-
noncé des discours.

Dans l'après-midi, les délégués ont
visité Mount Vernon et la tombe de
Washington. Les discussions des dé-
légués nommés pour la préparation des
travaux seront faites à huis-clos. Ce
soir, du reste, des sujets techni-
ques et scientifiques.

C'est la première session du congrès
tenue aux États-Unis.

LE GOÛT DE L'APENTA

est préférable à celui des autres Eaux Purgatives. Elle
opère plus doucement. Ne donne pas de crampes.

LES HÔPITAUX DE L'EUROPE et de L'AMÉRIQUE
emploient l'Apenta régulièrement. Elle est recommandée
par les principaux Médecins du Monde.

Le Nom de l'Apollinaris Co., Ltd., de Londres, sur l'étiquette
est une garantie d'uniformité et de supériorité.

Feuilleton de "La Presse"

Le Martyre d'une Femme

102 Suite

Je recherche une enfant, qui doit être
maintenant jeune fille, pour la faire en-
trer en possession d'une fortune consi-
dérable: l'héritage de son malheureux
père.

J'avais eu un moment la pensée que
la fille recueillie par vous autrefois,
sur la route de Vannes, pouvait être
celle que je cherche. Mais jusqu'ici,
aucun indice sérieux n'est venu fortifier
ces présomptions, puisque vous ne sa-
vez rien du passé de cet enfant.

Cependant, votre présence ici n'aurait
pas été tout à fait inutile. L'histoire
de votre fils retrouvé à fixa certains au-
tres points en mon esprit, relativement
à l'un des membres de cette famille.

Ah! qui donc, sans indiscrétion.
— M. de Roberville.

— Connaissez pas, dit l'Ours en abaissant
son regard vers le tapis, pour éviter ce-
lui du notaire.

— N'importe, continua M. Bataille,
puisque je sais, moi, ce que je voulais
savoir à cet égard.

— Est-ce, par hasard, ce monsieur-là,
ce Roberville, comme vous dis-
siez, s'adressant aussi à la petite
quand vous cherchiez à demander l'Ours,
prenant un air naïf.

— Oui, beaucoup, il est de la même
famille.

— Ah! dans ce cas, ça ferait peut-
être son affaire de la retrouver?

— Oh! certes, il ne demanderait pas
mieux, affirma M. Bataille d'un ton
indéfinissable.

Mais je crains bien que personne ne
sache ce qu'est devenue cette malheu-
reuse petite fille.

Sur cette sorte de conclusion véni-
lée, M. Bataille se tourna vers le
meunier, demeuré silencieux et attentif.

— Mon brave Leguen, dit-il, j'ai
plus besoin de vous, je vous remercie
beaucoup d'être venu. Vous pouvez
maintenant vous en retourner avec
votre élève, en m'excusant du dérange-
ment à peu près inutile que je vous ai
causé.

Congé fut compris du meunier: il
se leva, en disant à Tonio, d'un ton
de bonne humeur:

— Allons arriver, mon garçon. allons
voir nos meules et les faire tourner.

L'Ours s'était aussi levé, prêt à par-
tir.

— Non, non, fit vivement le notaire,
restez, Viala, j'ai encore besoin de
vous.

— A vot'service, répliqua le vannier,
en se rassurant, intrigué.

Puis se tournant vers le meunier et
Tonio, il leur dit:

— Attendez-moi seulement un instant
sur la place, ou au "Cheval-Blanc"
je vous y rejoindrai.

— Entendu, riposta Leguen, en refer-



LA SESSION FEDERALE

AJOURNEMENT A LUNDI PRO-
CHAIN—ON DISCUTE LA QUES-
TION FINANCIERE DES FUTU-
RES PROVINCES.

Un correspondant régulier de LA PRESSE
Tribune des Journalistes, 5. — Nous
avons eu qu'une seule séance de la
Chambre, hier, l'ajournement à lundi
ayant été adopté sur motion du Pre-
mier Ministre, à l'occasion de la mort
de l'hon. M. Sutherland, Ministre des
Travaux Publics.

Tel que je vous le disais hier dans
un écho, le Premier Ministre et ses
collègues, accompagnés d'une cen-
taine de députés, partirent ce soir
pour assister aux funérailles du re-
gretté ministre, qui auront lieu de-
main après-midi, à Woodstock, Ont.

Le parquet de la Chambre pré-
senta hier après-midi, un aspect diffé-
rent de la veille. Plusieurs fauteuils
étaient vants, et l'on ne croit pas
que l'assistance soit bien nombreuse
avant le milieu de la semaine prochai-
ne, alors que le gouvernement procé-
dera à l'étude des bills des provinces,
articlé par article, d'après le comité
général de la Chambre.

On attendait la clôture de la session
dans la dernière semaine de juin.

Hier après-midi, deux questions
seulement ont été débattues. D'abord
M. McIntyre, député conservateur de
Perth-Sud, provoqua une longue dis-
cussion en critiquant la façon dont le
vote sur la 3e lecture du bill de la
province d'Alberta est enregistré dans
les procès-verbaux de la Chambre. M.
McIntyre est un des treize députés
conservateurs qui ont voté contre l'am-
endement Borden. Il dit que s'il
avait eu la lecture du bill se-
rait enregistré comme adopté par la
même division renversée, il aurait
sûrement demandé un nouveau vote
de la Chambre, car il est aussi opposé
au bill qu'à l'amendement Borden.

Le chef de l'opposition, le Dr Sprou-
le et M. Haggart, Wilson (Lennox).
Henderson, Tisdale ont par-
tir sur cette question, critiquant la lettre
des procès-verbaux.

Le premier ministre répondit que rien
n'a été fait dans l'ombre, que personne
n'est objet à la 2e lecture du bill
sur le vote renversé donné sur l'am-
endement Borden. L'incident est clos.
M. McIntyre lui-même qui avoue avoir
péché par ignorance de la routine en
péché cas, et qu'il est satisfait de ce
que le "Hansard" de ce jour comble
la lacune.

Sir Wilfrid Laurier introduisit les ré-
solutions traitant de la question finan-
cière de la nouvelle province d'Alberta.

Le chef de l'opposition critique la
première clause de ces résolutions dis-
crétant que les sommes suivantes seront
allouées à titre de subside annuel à la
province d'Alberta, et seront fournies à
la dite province par le gouvernement du
Canada en versements semi-annuels par
avance, savoir:

Pour le maintien du gouvernement
et de la législature, cinquante mille
piastres;

Sur le chiffre d'une population éva-
luée à deux cent cinquante mille âmes,
à quatre-vingts cent par tête, deux
cent mille piastres, cette somme étant
sujette à augmentation suivant ce qui
après établi, savoir: seront faits un re-
censement de la dite province tous les
cinq ans à partir du recensement gé-
néral de mil neuf cent et un et un relevé ap-
proximatif de la population à interval-
les de cinq ans, et chaque recensement
quinquennal et décennal; et chaque
fois que d'après l'un de ces recense-
ments ou relevés approximatifs, la po-
pulation excède deux cent cinquante
mille âmes, chiffre minimum sur lequel

Nous invitons cordialement les gros hommes — mesure de la
poitrine, 40 à 46 pouces — car nous avons un assortiment très com-
plet de grands complets.

C CLOTHING CLEARERS, Limited
231 rue St Laurent, 2506 rue Notre-Dame.

Agissent comme l'Exercice.

Cascades

- pour les Intestins

Dix Cents Tous les Pharmaciens

se base la dite allocation, le montant
de la dite allocation sera augmenté
proportionnellement, et il en sera de
même par la suite jusqu'à ce que la
population ait atteint le chiffre de huit
cent mille âmes.

L'hon. M. Borden trouve que le prin-
cipe de limiter à un certain chiffre de
population cette allocation de 80c par
tête; et sir Wilfrid Laurier réplique
que ce système fait partie de l'acte lé-
gal; et qu'il n'est que juste de mé-
riter les nouvelles provinces sur le même
pied que les autres, afin que lorsque
le gouvernement s'occupera de changer
ce système contre lequel plusieurs pro-
vinces réclament, toutes les provinces
figureront au même rang.

La deuxième clause des résolutions
décrétant que, attendu que la dite pro-
vince n'a pas de dette, elle aura droit
à ce que le gouvernement du Canada lui
fournisse, et de recevoir de ce gouver-
nement, par versements semi-annuels
faits d'avance, un intérêt de cinq pour
cent par année sur la somme de huit
millions cent sept mille cinq cents piast-
res, fut adoptée sans discussion, après
qu'un débat s'éleva sur la 3e clause
qui se lit comme suit:

"Que, attendu que les terres publi-
ques, dans la dite province, continuent
d'être la propriété du Canada, il sera
payé annuellement à la dite province,
par le Canada, à titre de compensation
pour ces terres, une somme basée sur la
valeur estimée des dites terres, à sa-
voir, 337,500,000, les dites terres étant
censées représenter une superficie de
25,000,000 d'acres et valoir \$1.50 l'acre,
ainsi que sur la population de la dite
province, telle qu'établie par chaque re-
censement quinquennal, la dite somme se
déterminera comme suit:

"La population de la dite province
étant supposée être actuellement de
250,000 âmes, la somme à verser jus-
qu'à ce que cette population ait atteint
le chiffre de 400,000 âmes, sera un pour
cent de cette valeur estimée, soit
\$375,000;

"Dans la suite, et jusqu'à ce que cette
population ait atteint le chiffre de 800,
000 âmes, la somme à verser sera un et
demi pour cent de la dite valeur esti-
mée, soit \$562,500;

"Dans la suite, et jusqu'à ce que cette
population ait atteint le chiffre de
1,200,000 âmes, la somme à verser sera
deux pour cent de la dite valeur esti-
mée, soit \$750,000;

"Et dès lors la somme à verser sera
trois pour cent de la dite valeur esti-
mée, soit \$1,125,000.

L'hon. M. Fielding proposa de reme-
ttr l'adoption de cette clause à plus
tard, car il désire l'amender en y re-
tranchant les raisons pour le paiement
de ces subsides, afin que plus tard, cette
province ne puisse venir avec une récla-
mation basée sur de nouveaux chiffres
sur l'évaluation des terres.

La dernière clause des résolutions ne
renferme que quatre lignes, savoir:

"Que, à titre de compensation addi-
tionnelle pour les dites terres, et afin
de pourvoir à la construction des édi-
fices publics nécessaires, le gouvernement

ACQUITTES
Buffalo, N. Y., 5. — A Henry Meek,
s'échappé d'avoir accepté des pots-
de-vin, a été acquitté des cinq autres col-
lègues, accusés du même délit, ont égale-
ment été acquittés.

PERE ET FILS
Manitoba, 5. — Juan A. Boyles et C. L.
Woodhouse, détenus dans le régime d'in-
fanticide, se sont noyés hier dans le lac
Lagune.

RHUMES

On ne devrait pas oublier que le
mauvais rhume affaiblit les poumons,
fait perdre de la vitalité et donne lieu
aux maladies les plus graves, entre
autres le cancer, les tumeurs, les bron-
chites, l'asthme, la pleurésie, la pneumo-
nie et la consomption.

Le Remède de Chamberlain
contre la Toux

Il a acquis sa grande popularité par sa
promptitude à guérir cette maladie, la
plus commune de toutes, il facilite
l'expectoration, soulage les poumons et
lisse le champ libre aux sécrétions,
produisant une guérison prompte et ra-
pide. Il arrête toute tendance à la
pneumonie.

Prix 25c. Grande Boutelle 50c

A vendre chez tous les pharmaciens.
124-3-37

Mais il était innocent. La justice
ayant enfin retrouvé le vrai coupable,
a dû reconnaître son erreur et réha-
bilité la mémoire de ce pauvre M. de
Chandénay.

— Il était innocent? s'écria l'Ours
stupéfait.

— Oui. Voici le jugement nouveau qui
l'affirme, continua le notaire en mon-
trant au vannier un cahier de papier
timbré. Vous pouvez le lire, si bon
vous semble.

— Oh! inutile, monsieur le tabel-
lion, je m'en rapporte à vous.

— Eh bien, d'ici deux ou trois jours
peut-être, très prochainement, cette
innocence sera rendue publique,
proclamée par tout le monde. Les ex-
traits du jugement seront affichés dans
les communes de la région. Les jour-
naux les publieront, et le nom du vrai
coupable sera connu de tous.

— Alors ou va l'arrêter?

— Non, car il est mort depuis long-
temps déjà.

— Ah! Est-ce qu'il était du pays?

— Oui... et même de votre famille.

— Hein! De ma famille? Qui donc?

— Votre père, Jean Viala, l'ancien
bracornier.

— Ah! malheur! s'écria l'Ours en se
levant tout pâle. Est-ce que vous étiez
de cela?

— Hélas! l'assassin avait laissé en
mourant un écrit où il avouait son cri-
me.

— Et la mère, le savait-elle?

— Bon diou! s'écria l'Ours avec co-
lère, v'la tout de même une vilaine af-
faire pour moi.

Quand on va savoir ça dans le pays,
je pourrais plus y rester; personne ne
voudra plus m'acheter mes paniers à
dix lieues à la ronde.

C'est bien la peine de m'entretenir le
tempérament depuis dix ans, à redeve-

CASTORIA

Pour Bébes et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la
Signature de *Dr. H. H. Fletcher*

GE CUDDY & BRODEUR

\$1.50
Pour un SERVICE
DE TOILETTE
(Pot et Bol)

Dessins: bleu, vert, rose,
brun, en pierre anglaise.



\$4.25
Pour Un Service à Dîner
68 morceaux, dessins verts,
en pierre anglaise.

\$3.25
Pour Un Service à Dîner
66 morceaux, en faïence blanche.

On ne mange plus dans du ferblanc quand on achète un service à dîner parfait pour \$3.25

\$2.00 pour un service de toilette, 10 morceaux en couleur, valant \$2.50.	\$4.75 pour un service à dîner, 53 pièces, en pierre de cou- leur blanc, valant \$5.50.
\$3.00 pour un service de toilette, 10 morceaux, en couleur, doré, valant \$3.75.	\$5.00 pour un service à dîner, 52 pièces, en semi-porcelai- ne, bleu ou vert, valant \$5.50.
\$2.50 pour un service de toilette, 10 pièces, en couleur, en- luminé en or, valant \$4.25.	\$6.00 pour le même service, doré, valant \$7.50.
\$4.00 pour un service émaillé en couleur, valant \$5.00.	\$7.00 pour un service émaillé vert et or, 54 pièces, valant \$9.00.
\$5.75 pour un service bleu foncé, 10 pièces, enluminé en or, valant \$15.00.	\$9.00 pour un service bleu foncé et doré, valant \$10.00.
Services à \$4.50, \$5.00, \$6.00, \$7.00, \$8.00, \$9.00, \$10.00, \$15.00.	Choix considérable de services à dîner aux prix suivants: \$10.00, \$12.00, \$12.50, \$13.50, \$14.00, \$15.00, \$16.50, \$17.50, \$18.00, \$20.00, \$22.50, \$25.00 à \$75.00.
Services Blancs en pierre, pour \$1.10.	

**NOS ARTICLES POUR CADEAUX DE NOCES sont admirés de tous les visi-
teurs. Tels que: Statues en Bisque, Verre Taillé, Vases, Tête à Tête,
Lampes, Verre de Bohême, Porcelaine, Services à Fruits.**

A Nos Deux Magasins:
1513 STE CATHERINE Gros et Détail. **233 SAINT-LAURENT**
Pres Amherst. Pres Ste Catherine.
EMBALLAGE GRATUIT ET BIEN FAIT.

VOYAGE EMOUVANT

**STEAMERS PRIS DANS LES GLA-
CES A L'ENTREE DU GOLFE-
LE "BUENOS-AYREAN" MET
LE CAP SUR HALIFAX—L'OPIN-
ION DU CAPITAINE MEN-
DUS.**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)
Halifax, 5. — Le "Buenos-Ayrean"
de la compagnie Allan venant de Glas-
gow à Québec et Montréal a renoncé à
la lutte contre les glaces du golfe et
a mis le cap sur Halifax où il est arrivé
hier après-midi avec 520 passagers dont
178 de seconde et 342 d'entrepont.

Le steamer quitta Glasgow le 15
avril, dix jours plus tard il rencontra
un immense champ de glace en vue du
Cap Ray. Il essaya par tous les
moyens de le franchir, mais toutes les
tentatives furent inutiles. C'est alors
que sur l'ordre du capitaine Eastway
le navire se dirigea sur Halifax. Ce-
pendant qu'il essayait d'entrer dans le
golfe, le capitaine a signalé plusieurs
steamers entrant autres le "Kastalia" de
la compagnie Don-lancon, également
pris dans les glaces. Il y a comme cela
à l'entrée de notre grande arête flu-
viale plusieurs steamers qui attendent
l'opportunité de continuer leur route
obstruée par des champs de glace.

Trois d'entre eux, cependant, favoriser
par le hasard sont parvenus du atteindre
notre port sans avaries: le "Dominion"
est du nombre.

Ce steamer qui est sous le commen-
dement du capitaine Mendus est parti
de Liverpool le 20 avril. Il est arrivé
hier soir, vers six heures et demie,
un peu plus tôt qu'on ne l'attendait.

Le capitaine a déclaré qu'il a été re-
tardé pendant 62 heures par la glace et
le brouillard. En vue de Cap Ray il a
rencontré plusieurs steamers également
fort empêchés par les obstacles de la
saison. La situation ne lui semble pas
aussi mauvaise que l'an dernier bien
qu'il soit d'opinion que l'état actuel de
l'entrée gèle retardé pendant quel-
ques jours encore les facilités de la na-
vigation.

Le "Dominion" avait à bord 45 voya-
geurs de première, 260 de seconde et
603 d'entrepont. Il répartira probable-
ment lundi matin.

REMEDE DU DR FRED. DEMERS
pour les femmes. Le plus extraordi-
naire qui ait jamais paru pour donner
des forces, guérir constipation, dyspe-
sie; toutes maladies des femmes et
filles mères tardives.

— Dr J. G. A. GENDREAU, chirur-
gien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent,
Montréal. Tél. Bell Main, 2818.

FER BRAVAIS

contre l'ANEMIE CHLOROSE, PALES COULEURS,
MANQUE DE FORCES, FAIBLESSE DE CONSTITUTION, etc.

Sans odeur, ni saveur, le Fer Bravais est recommandé par les médecins du monde entier.
Il se compte pas 12 de sonnet par boîte. Il donne en peu de temps: **SANTÉ — VIGUEUR — FORCE — BEAUTÉ**
Vente au détail dans les pharmacies. Se méfier des imitations. Dépôt: 137, r. Lafayette, Paris.



TROP D'OBLIGEANCE

M. Georges McNamee, préposé au
bagage, à la gare Bonaventure, a été
victime de son dévouement mardi der-
nier. En voulant attraper, rue Wind-
sor, le chapeau d'un passager de tram-
way, que le vent avait emporté, il
tomba sur le pavé et s'infligea de dou-
loureuses contusions au menton et aux
genoux.

Avant de courir après les chapeaux
des autres, M. McNamee se propose
d'ores et d'après, de prendre une police
d'assurance contre les accidents.

TUE PAR SON FRERE

Par dépêche spéciale à LA PRESSE
Rutland, Vt., 5. — Charles Forest, un
petit garçon de 10 ans, dont le père, F. C.
Forest, demeure en cette ville, est mort
hier matin d'une blessure d'arme à feu qui
lui a infligé accidentellement son petit
frère, âgé de huit ans.

LA SALSEPAREILLE d'Ayer

Bonne pour tout? Demandez à vos parents,
grands-parents, voisins, à votre propre
médecin. Nous nous en rapportons à eux.
Le meilleur remède pour le sang. Le
meilleur tonique pour les nerfs.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass., U.S.A.

Adieu, maître Leguen, adieu.
Arrive, Tonio, nous sommes pressés!
Sur ce congé brusque, le vannier s'é-
loigna, entraînant son fils très étonné,
et laissant le meunier stupéfait et ahuri
au milieu de la place.

Moins d'une heure après, l'Ours et
son fils arrivaient devant la maison de
la mère Viala.

La porte était grande ouverte; ils y
pénétrèrent sans façon.

La vieille sorcière, occupée à ranger
des petites fioles dans un placard, ne se
retourna même pas.

La Fée des Bruyères, assise près de
l'autre, jouait un rayon de soleil sur
les chenets, s'occupait à décortiquer des
graines destinées à la confection d'un
des remèdes étranges dont elle gratifiait
les malades.

— Ah! Tonio! s'écria-t-elle, joyeux,
en apercevant son frère d'adoption.

— Foi, la Fée, laissez-moi! dit l'Ours
d'un ton autoritaire. On n'a pas besoin
de tes oreilles pour le moment.

Et Tonio se précipita vers la porte.
Etonné de cet accent de la jeune fille se
leva, puis sortit précipitamment de la
maison, sans oser embrasser Tonio.

Le jeune homme, intimidé lui-même
par l'attitude brutale de son père, se
bougea point.

Après être sortie, la Fée des Bruy-
ères demeura instamment à l'instinct à quel-
ques pas du seuil, se demandant de quel
côté aller.

Puis une curiosité invincible s'empara
d'elle tout à coup; elle eut le désir im-
pétueux de connaître les motifs de l'atti-
tude bizarre du vannier.

Elle contourna la maison, enjamba le
petit mur de pierres sèches qui formait
l'enclos du jardin, et se glissa, en ram-
pant, jusqu'au dessous de l'unique fenê-
tre de l'habitation.

Il y avait là quelques fagots de bois
éparés sur le sol.

Très adroitement, la jeune fille se
poussa contre la fenêtre, puis elle se
placa derrière, aplatie sur la terre, l'o-
reille tendue aux bruits intérieurs.

L'Ours parait hanté dans la maison.

— Tu sais la mère, disait-il, j'ai pu
le temps de faire des phrases aujour-
d'hui.

Je viens seulement te prévenir que tu
ne me verras plus jamais, ni Tonio.

Faut que je quitte le pays, et lui aus-
si naturellement.

— Pourquoi donc? demanda la vieille
sorcière, stupéfaite de ce début.

— Tu vas le savoir dans un instant.
Avant ça, faut que je te raconte d'où
je viens et ce qu'on m'a dit.

Nous arrivons, Tonio et moi de chez
le notaire d'Auray. Là, on nous a in-
terrogés d'abord sur la Fée.

A ce mot, la jeune fille, à qui toutes
les paroles du vannier n'avaient pas
très distinctement, redoubla d'atten-
tion.

L'Ours continuait:

A suivre

**"DURABILITE" — "GERHARD
HEINTZMAN"**

Le premier est un mot anglais sou-
vent employé, le second est un nom pro-
pre, mais les deux rendent la même
idée, ce depuis plus d'un quart de siè-
cle. Il est admis, aussi, que le son riche
et sympathique du "Gerhard Heintz-
man" est aussi durable que le piano lui-
même.

Les nouvelles caisses sont des modèles
de simplicité et d'élégance, et les bois
rares dont elles sont faites sont dignes
d'instruments aussi impeccables. Seuls
agents pour Montréal et ses environs,
J. W. Shaw and Co., 2274 rue Saint-
Catherine.

Pour étouffes, herpès, catarrhe de
pharynx, bronchite, pleurésie, etc.

LA PRESSE

MONTREAL, 5 MAI 1905

SYMPTOMES DE DESEQUILIBREMENT

Nous ne comprenons pas, réellement, à quel degré d'aberration en sont arrivés ces braves gens d'Ontario, qui dans la vie privée sont admirables, et qui semblent perdre la tête lorsqu'ils songent aux Canadiens-français. Monsieur MacLean, le propriétaire du "World," monsieur Willison, le rédacteur en chef du "News," sont, pourtant, de charmants garçons, d'excellents et courtois amis personnels dans toutes rencontres sociales. Ils deviennent méconnaissables lorsqu'ils touchent à cette épouvantable nécessité de gagner, chacun pour son journal, la course au fanatisme. Car, tout se résume à la question de clocher: est-ce le "News," est-ce le "World," qui va prendre le plus d'empire dans le monde qui achète de la lecture?

Leur arme chargée contre les écoles séparées du Nord-Ouest a fait long feu. Le "News," prévoyant la catastrophe, a gagné une journée de marche sur le "World," en attaquant les Canadiens-français du Yukon. Comme on dit dans les campagnes: le tonnerre s'éloigne.

Tout de même, il faut en observer les ravages.

Voici l'accusation:

D'après informations, qui n'admettent aucun doute sérieux, le "News" est assuré qu'il existe, aujourd'hui, au Yukon, un état de choses qui est presque sans parallèle dans les annales des pays autonomes. Rien, même aux plus beaux jours du Pacte de Famille, n'a approché de la mauvaise administration, du népotisme et de l'empêchement d'une race comme ce que nous révèle un simple coup d'oeil jeté sur le service civil du Yukon. Non seulement le service civil du Territoire, à commencer de la plus haute fonction judiciaire en descendant jusqu'aux commis de troisième classe, a été converti en gîte pour les chercheurs de places de l'aristocratie canadienne-française, mais la même domination ecclésiastique qu'on veut imposer à l'Alberta et à la Saskatchewan a été arbitrairement établie dans le système scolaire de ce territoire de l'Extrême Nord.

Voici la liste:

Juge en chef, Calixte-Aimé Dugas, \$10,000.
F. X. Gosselin, sous-commissaire de l'or, \$5,000.
Pendant que M. E. C. Senkler est, de nom, commissaire de l'or, il se borne à régler les disputes au sujet des "claims," et M. Gosselin, son député, est pratiquement pleinement maître du poste, et conduit les affaires du bureau.
Registrars — Titres aux terres, J. E. Girouard, appointement, \$5,000.00; agent des bois et terres, F. X. Martin; agent, Travaux publics, S. A. D. Bertrand, \$2,000.00 et \$1,200 pour dépenses. (Restait autrefois à Saint-Boniface); département du génie civil: A. J. Beaudette, \$3,500 et \$467 pour dépenses; procureur de la Couronne, inspecteur des licences, agent du gouvernement et examinateur de la Société de Droit, Auguste Noël. (Cet agent ne sait pas l'anglais, mais on le dit homme de confiance de Sir Wilfrid Laurier. Il est en rapport avec les prêtres; et avec l'aide du juge Dugas et du registrars Girouard, il maintient la suprématie canadienne-française.) La position de Procureur de la Couronne était autrefois tenue par M. Pattullo, mais comme les prisonniers canadiens-français deviennent très nombreux, on divisa ces fonctions, et Noël est la moitié du bénéfice. A Dawson, on le nomme "Non Coupable," vu qu'il arrive très rarement de prouver une accusation.
Recorder de la Cour: J. A. Valiquette, appointement, \$3,800. C'est réellement le secrétaire particulier du juge Dugas, qui, de cette manière, s'entoure d'assistants et de serviteurs aux dépens du gouvernement. Le juge Dugas dirige une immense correspondance politique avec Ottawa, et conduit aussi une volumineuse correspondance d'affaires avec Montréal.
Recorder des mines: Aimé Dugas; appointements, \$2,970; fils du juge Dugas.
Département des explorations: Le chef de ce département est P. F. X. Genest; appointements, \$3,300; et c'est un fait notoire que la plupart des positions publiques sont occupées par des Canadiens-français.
Même dans les emplois inférieurs, comme pour la construction de chemins de fer ou de lignes télégraphiques, les équipes sont composées presque entièrement de Canadiens-français, venant de Québec et de la Vallée de l'Outaouais. Et c'est maintenant un dicton au Yukon, qu'une personne de langue anglaise ne peut y avoir d'emploi que comme subalterne à un Canadien-français.

La question telle que présentée est formidable; mais, telle qu'à l'état réel elle est pitoyable.

Si une race a le droit de se plaindre, c'est celle des Canadiens-français sans cesse combattus et repoussés par les favoris de monsieur Sifton. C'est de l'histoire contemporaine bien établie que nul Canadien-français ne pouvait choisir un "claim" sans apprendre, le lendemain matin, qu'il avait été pris, de longue date, par un Anglais ou un Américain.

Mais, passons. Il s'agit de salaires exorbitants payés aux Canadiens-français. Comme il est facile de faire remonter le mensonge dans la gorge des mensuriers!

Voici les chiffres officiels:

A. J. Beaudette, ingénieur des mines	\$3,500
I. E. Bolduc, commis, bureau de la Commission de l'or	2,700
Aimé Dugas, commis, do	2,970
M. A. Fiset, assistant-recorder	3,150
F. X. Gosselin, assistant-commissaire pour l'or	5,800
J. E. Girouard, registrars	5,000
J. B. Leclaire, messager	1,920
G. L'Heureux, commis, Bureau du Commissaire pour l'or	1,600
L. Pacaud, recorder pour les mines	3,000
Gédéon Pepin, commis	2,400
S. Perron, assistant-recorder des mines	2,500
J. A. Beaudette, pour dépenses de voyage	900
F. X. Gosselin, dépenses de voyage	285
L. Pacaud, dépenses de voyage	108
Total	\$36,815

L'administration publique ou le gouvernement du Yukon a coûté, selon le rapport de l'auditeur-général, \$351,990, en appointements, dépenses de voyage, allocations pour frais d'existence.

Les fonctionnaires canadiens-français n'ont donc touché qu'environ 10 p. c. des crédits votés pour cette administration.

L'administration de la justice, selon le rapport de l'auditeur-général, a coûté \$115,774.

Voyons combien les Canadiens-français ont partagé dans cette somme:

Cour Suprême: Juge Dugas, traitement	\$5,000
Alouance pour frais de maison	5,000
J. A. Valiquette, sténographe	8,800
Napoléon Laliberté, bibliothécaire	791
Auguste Noël, services légaux	666
L. A. Paré, quatre enquêtes	167
Nap. Laliberté, frais de voyage	516
Total	\$15,940

Soit encore un bien faible pourcentage pour les Canadiens-français.

On saute, dans l'administration de la justice, sur le nom du juge Dugas (\$10,000); mais on omet du rapport de l'auditeur les noms du juge Craig (\$11,250) et du juge Macaulay (\$10,000). On s'en prend à M. Valiquette (\$3,800); mais on laisse de côté M. Charles MacDonald, greffier (\$6,133); de J. S. Mackay, assistant (\$3,600); de W. I. Cox, assistant (\$3,600); de Georges Craig, sténographe (\$3,800); de Georges Taylor, magistrat de police (\$5,400); de H. G. Blankman, sténographe (\$3,000); de R. I. Eilbeck, shérif (\$5,800); de J. M. Eilbeck, député-shérif (\$2,400).

Voilà, du coup, \$54,83 de salaires et dix officiers supérieurs anglais contre \$13,800 et deux officiers canadiens-français.

Il en est de même pour le gouvernement même du Yukon. Nous prenons les noms tels que portés dans le rapport de l'auditeur pour 1904. Les titulaires peuvent avoir changé; mais les salaires sont restés les mêmes. Au salaire de M. Gosselin (\$5,800) nous opposons celui de M. Congdon (\$12,000) de M. E. C. Senkler, commissaire de l'or (\$8,000).

De fait, il y a quarante-huit employés anglais touchant une moyenne de salaires de \$2,900 contre neuf canadiens-français ayant une moyenne de \$3,500 par année: soit \$139,000 contre \$31,760, dans les gros traitements.

LE GAZ A 75c

Bonne nouvelle: le Sénat vient de voter un bill fixant le maximum du prix du gaz à 75c les mille pieds. Hélas le vote a été donné par le Sénat de l'Etat de New-York et s'applique à la seule clientèle de la municipalité de New-York.

Quel malheur, cependant, que le gaz ne puisse voyager et s'importer!

Toutefois ce taux de 75c permet d'apprécier la générosité de la majorité de notre Commission de l'éclairage acceptant de payer \$1.00 et 90c les mille pieds au Trust montrealais.

Parlant du Trust nous devons corriger une erreur de date concernant la charte du gaz: cette charte n'expire pas en 1922, elle a été rendue perpétuelle par un amendement voté par le Parlement provincial en 1895.

Cette perpétuité rend encore plus

dangereux le projet d'extension de franchise proposé par la Commission des Incendies et de l'Eclairage; projet augmentant considérablement les pouvoirs octroyés par le Parlement à la compagnie du gaz.

La clause 3 du contrat, par exemple, dit:

30. Durant l'existence du présent contrat avec la dite compagnie du Gaz de Montréal, la dite ville de Montréal ne permettra pas la pose de conduites de gaz dans les rues et ruelles de la dite ville de Montréal.

Cette clause est absolument illégale; elle empêche sur les pouvoirs du Parlement provincial et confère à la compagnie du Gaz un privilège exclusif que la ville ne peut pas plus lui accorder sous terre qu'elle ne peut l'octroyer

à la compagnie des petits chars sur terre.

Si, contrairement à cette opinion, cette clause était légale, elle suffirait seule à prévenir toute prolongation de ce néfaste contrat.

Le rapport recommandant cette prolongation est le travail de ce genre le plus remarquable qu'on ait encore envoyé au conseil.

Il recommande l'acceptation pure et simple de l'offre de la compagnie, soit une réduction lentement progressive jusqu'aux taux de \$1 et 90c.

De la réduction du prix du gaz à la ville (clause 1) il n'est pas question. On paie maintenant \$17 par lampe, on continuera à payer \$17 pendant encore vingt ans.

Puis pourquoi la réduction des taux ne s'applique-t-elle pas également aux petits consommateurs, demeurant dans des logements d'un loyer au-dessous de \$150 et employant des compteurs automatiques (slots)?

Alors que les taux sont de \$1.20 et \$1, donnant une moyenne de \$1.10 par mille pieds, ces consommateurs ne paient que \$1.05; pour eux, dans le rapport de la commission de l'éclairage, pas de réduction: ils continueront à payer le même prix quand les gros consommateurs ne paieront qu'une moyenne de 55c les 1,000 pieds!

Les partisans de la compagnie au conseil disent: on arrangerait tout cela avec des amendements. C'est la meilleure manière de mettre le peuple "dedans".

Pourquoi ne pas avoir préparé un projet couvrant tous les points, dressé dans l'intérêt du peuple et non dans celui de la compagnie?

La réponse est facile. On a voulu faire le jeu du Trust. Tout lui donner, comptant enlever le vote de haut-main ou par surprise avant que toutes les objections aient pu être formulées.

Le rapport actuellement devant le Conseil n'est pas le rapport du comité mais celui de la compagnie.

Le Conseil devrait le renvoyer au comité pour plus ample étude; sa discussion est absolument inutile en ce moment.

En effet, si ce document remarquable était accepté il supprimerait la redevance de trois pour cent due par la Compagnie du Gaz et le contrat qu'il recommande ne pourrait venir en force qu'au premier janvier 1906, en vertu de la section suivante de la charte:

341. Après que les dépenses projetées en vertu des articles 338 et 335, (appropriations) ont été autorisées par le Conseil, aucun règlement ou résolution ayant pour objet ou pour résultat de diminuer le revenu civique, N'EST VALABLE, OU N'A D'EFFET DURANT L'ANNEE pour laquelle ces dépenses ont été autorisées.

Alors pourquoi se presser? pourquoi discuter un rapport, mauvais à sa face, contraire aux intérêts de la ville et du peuple: rapport ridicule, pour ne pas le qualifier comme il le mérite, alors que le contrat qu'il propose ne saurait être utile avant 1906?

D'ici là, l'opinion publique sera parfaitement éclairée et il suffira de suivre les méthodes pratiques adoptées par nos voisins pour nous débarrasser de cette pieuvre de Trust qui, non contente de s'enrichir à nos dépens, prive de plus les salariés du confortable que leur procurerait la vente à bas prix du gaz et de l'électricité.

NOS OFFRES SPECIALES POUR CETTE SEMAINE

Petit Heintzman droit, garanti comme un neuf, \$190. Palmer, droit Cabnet Grand, dessin artistique. Prix ordinaire \$350, maintenant, \$235. Piano droit Dominion, en usage 1 an seulement, vendu \$275, maintenant, \$255. Bell droit, Cabinet grand, presque neuf, 4 pédales. Prix ordinaire \$450, maintenant \$265. Layton Bros, 144 rue Peel. N. B. — Ouvert le soir, excepté le mercredi et le jeudi. 5/8

PREVENIR OU GUERIR

Précaution nécessaire contre le rhume; éviter les courants d'air. Précaution essentielle pour guérir le rhume: prendre du BAUME RHUMAL 155-2

PELERINAGE

Dimanche prochain, le 7 courant, aura lieu le pèlerinage de la congrégation des Jeunes Gens de l'Agie Saint-Pierre. Tous les membres sont instamment priés d'assister. Départ de leur chapelle à 7 1/2 heures. Prière de porter vos insignes.

Vous trouverez une "MÉNAGÈRE HEUREUSE"

dans chaque maison où l'on fait usage de

La Farine Five Roses

et du

"Breakfast Food"

Ordonnez les deux chez votre Epicier.

LAKE OF THE WOODS MILLING COY, Limited.

Composé à la Racine de Cotonnier de Cook

Le seul remède efficace à prendre tous les jours aux enfants pour les empêcher de devenir malades. Vendu en deux degrés de force. No 1, pour les cas ordinaires, et No 2, le degré de plus pour les cas spéciaux, et la boîte. Vous obtenez le médicament le plus efficace et le plus sûr, le Composé à la Racine de Cotonnier de Cook, n'importe pas de réputation.

The Cook Medicine Co., Windsor, Ontario, Canada.

1004, 31, 32 &

L'Annonce de... LA CIE S. CARSLLEY Limitée

Est publiée, sur l'avant-dernière page, à côté de la colonne des naissances, mariages et décès.

AUVENTS

Téléphonez - nous, notre voyageur est à votre disposition

Beil Main 3330 Marchands 137

La Cie d'Auvents des Marchands, 1477 NOTRE-DAME

LA BEAUTÉ, LA FORCE et LA SAGESSE

Ce que le VIN ST MICHEL peut chez la Fille ou la Femme



Mlle Marie-Antoinette Tetreault

Votre VIN ST MICHEL m'a donné toute la santé désirée, et je suis heureuse de pouvoir le recommander publiquement, certaine que je suis, qu'il rendra à d'autres le même service qu'à moi-même.

Depuis deux ans j'ai souffert de faiblesse générale, ce qui entraînait différents maux dans tout mon système. Après avoir essayé plusieurs remèdes sans résultats appréciables, je me décidai à prendre du VIN ST MICHEL. J'en ai pris deux douzaines de bouteilles et je jouis maintenant d'une santé parfaite. Les forces me sont revenues et toutes les traces de maux ont disparu. Oui, votre VIN ST MICHEL est le meilleur remède, surtout dans les cas de faiblesse.

MARIE ANT. TETREAU, Ste Madeleine, comté de St Hyacinthe, P. Q.

Monsieur Adolphe Cayen, de Water ville, Maine, écrit:

"Je trouve que le VIN ST MICHEL est le meilleur remède qu'on puisse employer, et je le recommande à mes amis."

Boivin, Wilson et Cie, 520 rue Saint-Paul, Montréal, seuls agents pour l'Amérique du Nord.

Eastern Drug Store, 13 Fulton St., Boston, Mass., dépositaire pour les Etats-Unis.

Meres

Vous connaissez les résultats du

Sirop d'Anis Gauvin

Il apporte le sommeil calme et paisible aux enfants qui souffrent de la dentition, choléra, rhume, coliques, etc.

EN VENTE PARTOUT A 25 CENTS.

Constipation!

ESTOMAC
INTESTINS
FOIE
MAL DE TETE

En vente partout. Envoyées franco sur réception du prix, le même qu'à Paris, 2 francs ou 40c. Adressez: CIE MEDICALE PARIS-CANADA, Chs. 14 & 16 La Presse Montréal.

LE THE CEYLAN VERT OU NOIR

Est plus en usage en Angleterre que dans tout autre pays. Les femmes anglaises sont renommées pour leur beau teint. Elles boivent du thé, non pas du café, et ne sont pas dyspeptiques, de là leur beau teint. Essayez le thé pur Ceylan.

EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERIS DE PREMIERE CLASSE

'C'EST FAUX

C'est une fausse économie, tant sous le rapport de l'argent que sous celui du confort des pieds, que d'acheter des chaussures SIMPLEMENT PARCE QUE'ELLES SONT "BON MARCHÉ." On ne peut obtenir entière satisfaction des chaussures "bon marché." Elles ne peuvent être à la fois élégantes, durables et confortables, car ces trois qualités coûtent une somme incalculable de soin, de temps et d'argent.

'C'EST VRAI

Il n'y a que les chaussures entièrement faites à la main qui puissent donner tout le confort désiré. Ce sont les seules qui soient dignes d'être confectionnées des cuirs de la meilleure qualité, de la façon la plus élégante, par les ouvriers les plus habiles.

Nous ne vendons que CETTE SORTE DE CHAUSSURES.

Nous contrôlons et surveillons tous les procédés de la fabrication de nos chaussures, depuis le tannage du cuir jusqu'à leur confection complète, et, en conséquence nous savons ce que nous vendons.

QUANT A L'AJUSTEMENT—Quarts de points dans chaque style. Un ajustement parfait garanti.

QUANT AU PRIX — C'est au grand mécontentement des marchands de chaussures à bon marché que nous pouvons vendre les nôtres à presque aussi bas prix que les leurs—cela parle en notre faveur.

Pour dames et messieurs — Notre "HUB" et notre "BOSTON SPECIAL", dans tous les cuirs et toutes les formes nouvelles, en quarts de points.

Faites faire vos Réparages Ici

Nous avons le département de réparages le plus moderne du Canada.

3.50 ET 5.00

3.50 ET 5.00

THE BOSTON SHOE STORE

Demandez le Li- 2325 rue Sainte-Catherine, Commandes par la Poste Promptement exécutées

106 RUE YONGE, TORONTO.

Votre Ménage Est-il Complet?

Vous faut-il un ameublement de Salon, de Salle à Manger, de Chambre à Coucher ou un Ameublement complet? Nous avons tout cela.

La quantité de jolis

Meubles, Tapis, Prélarts, Rideaux, etc.,

que nous avons, est si abondante et si variée, que vous êtes certain de trouver précisément ce qu'il vous faut et à la portée de tout le monde.

Profitez des réductions de

25 a 30%

que nous faisons et dites-le à vos amis.

Nous ne craignons pas de dire que ce sera L'EVENEMENT DE LA SAISON.

F. Lapointe,

1449 Ste Catherine Est, Coin Montcalm.

Ouvert le soir, excepté le Mercredi et le Jeudi.

N'oubliez pas Messieurs.

Que par l'élégance, la variété, et le bon marché de nos marchandises, nous pouvons satisfaire votre goût aussi bien que votre bourse. Nous en avons de tous les prix, depuis \$1.00 jusqu'à ces célèbres marques "King" "Reelfo" Borsalino Stetson, etc.

Le Chapeau de Soie est notre spécialité.

LORGES & CO., 21 rue St Laurent.

ECZEMA ou HERPES

La plus douloureuse des maladies
cuisantes de la peau guérie
surement par

L'Onguent du Dr Chase

La peau devient rouge et enflammée
et il se forme des boutons qui crèvent
et laissent échapper un fluide aqueux
et épais, qui sèchent et forment une
gale.

Dans d'autres cas, il se peut que ce
soient des ulcères ou des plaies. La
douleur, cuisante, brûlante, est toujours
intense.

La surface du corps devrait être te-
nue propre et se baignant souvent dans
de l'eau tiède et en employant du savon
de castille, en ayant soin de s'appliquer
de l'Onguent du Dr Chase soir et matin.

Le contrôle que l'Onguent du Dr Chase
exerce sur l'eczéma et les maladies
similaires de la peau est merveilleux
pour tous ceux qui l'ont essayé. Ce
pouvoir curatif le plus extraordinaire
a fait de l'Onguent du Dr Chase le meilleur
onguent du monde.

Il est facile de se servir de l'Onguent
du Dr Chase. On l'applique directement
sur la partie malade, et vous
constatez tout de suite son efficacité.

Grâce à ses propriétés nettoyantes,
calmantes et cicatrisantes, il soulage
l'inflammation et l'irritation, cicatrise
les plaies et rend la peau douce, unie et
saine.

Par suite on y a démaquageon ou
plaies qui ne guérissent pas, on peut
employer l'Onguent du Dr Chase sans
crainte et être certain d'obtenir soula-
gement et guérison. 60 cents la boîte,
chez tous les marchands on Edmanson,
Rafes and Co, Toronto. Le portrait et
la signature du Dr A. W. Chase, le fa-
meux auteur du livre de recettes, se
trouvent sur chaque boîte. (12)

contremaître le 10 mars 1898 et journée, hier, à Winnipeg et dans
ine, le 4 mai 1899. te la région.



TEMPERATURE

Vents du sud à l'ouest; pluie et tonnerre.

Samedi, grands vents de l'ouest, quelques averses, plus froid.

Montreal, 5 mai 1905.

Température. Bulletin d'après le thermomètre de la "Optical and Engineers Supply Co.", 1640, 1642 rue Notre-Dame, R. de Meale, géant.

Aujourd'hui maximum. . . 54

Même date l'an dernier. . . 52

Aujourd'hui minimum. . . 48

Même date l'an dernier. . . 48

Baromètre. 8 a.m., 30.12; 11 a.m., 30.10; 1 p.m., 30.10.

M. EMILE HEBERT, AGENT GENERAL DES VOYAGEURS SUR LE PACIFIQUE

C'est avec infiniment de plaisir que nous apprenons la nomination de Monsieur Emile Hébert, déjà dans le département des voyageurs aux bureaux du Pacifique Canadien, comme agent général de ce département. Son district comprend le Port-Arthur, couvre la ligne du Saut et toute la Province de Québec.

Ce choix fait infiniment honneur à la Compagnie du Pacifique, qui se plaît à donner des postes éminents à nos compatriotes lorsqu'ils en sont dignes; leur nationalité n'est pas un obstacle. C'est pourquoi nous remercions vivement M. Thomas Shaughnessy et son éminent personnel auquel il a communiqué son large esprit pour cet acte complaisant.

Quant à Monsieur Hébert, il n'a guère besoin de nos félicitations, puisqu'il reçoit de ses supérieurs un aussi brillant certificat de compétence et d'habileté.

Le département des voyageurs, dans les organisations de chemins de fer, est excessivement compliqué et d'un maniement délicat. Il s'agit, non seulement de pourvoir au confort d'un public difficile et grognard, qui se chiffre dans les millions et les millions; mais il faut y parer aux coups de la concurrence qui est toujours ardente en affaire de transport.

Il va de soi que les compagnies de chemins de fer mettent toujours leurs hommes les plus forts, les plus dévoués, les plus énergiques, les plus sages dans ces emplois dont dépend la fortune d'une compagnie. Etant donné la nécessité de ces qualifications, nous n'avons pas un mot de plus à dire sur le compte de M. Hébert, qui a conquis le prix Mais, nous l'en félicitons bien chaleureusement.

DISTRACTION DE ZIDORE

Absorbé par la lecture rétrospective des nouvelles du jour, Zidore s'assied sur un banc fraîchement verni. Il s'essuie une adhérence opulente entre le fond de sa culotte et le banc, ce qui veut à notre sympathique Zidore, que son aventure dont on verra les effets dans "La Presse" de samedi prochain.

AUX OUVRIERS

"La Presse" invite cordialement tous ses lecteurs appartenant à une union ouvrière à participer au tirage au sort des 30 billets qu'elle veut offrir en cadeau à un nombre égal d'ouvriers pour leur permettre d'assister à la lutte de lundi entre Hackenschmidt et Maupas. Cette lutte ne sera pas intéressante seulement pour ceux qui aiment le sport de la lutte, mais elle offre en outre la plus belle occasion au monde de voir ce que peut faire la culture physique sur le développement humain. Cet homme extraordinaire — véritable statue vivante — sera pour tous les spectateurs un exemple et un encouragement de travail au développement physique de notre population.

Nous avons reçu déjà bon nombre de noms pour le tirage de lundi, et nous le répons, l'invitation est cordiale, et elle s'adresse à tous les ouvriers. Il suffit de découper le coupon de "La Presse" ci-dessous, d'y inscrire son nom, et son adresse suivant les instructions.

Lundi midi, le tirage se fera en présence de trois chefs ouvriers, et les 30 heureux gagnants recevront chacun un billet gratuit.

LA LUTTE HACKENSCHMIDT-MAUPAS

Condition: appartenir à une union ouvrière reconnue.

Nom.

Adresse.

Union et No du local.

Inscriver en caractères très lisibles sur ces trois lignes pointillées, votre nom, prénom, adresse, ainsi que le nom de l'Union et le numéro du local auquel vous appartenez.

Tout ouvrier appartenant à une union ouvrière a droit de voter. Chacun peut voter autant de fois qu'il a de coupons.

Parmi ces trente billets, 15 seront des sièges réservés sur l'estade, l'orchestre et la galerie.

Il n'est pas nécessaire de renvoyer le coupon dans une enveloppe affranchie. Il suffit de le coller sur une carte postale et de l'adresser à LA PRESSE.

L'INCIDENT DES DOUANES

A la gare Bonaventure, deux citoyens se livrent, dit-on, à des voies de faits sur

UN FONCTIONNAIRE

Le rapport officiel de cet événement scandaleux n'est pas encore parvenu aux autorités.

EMOI

L'incident qui s'est déroulé au département des douanes de la gare Bonaventure et que "La Presse" a relaté hier, a créé une profonde sensation dans les cercles officiels. Voici les faits:

Deux citoyens bien connus de la population de la rue Saint-Jacques, arrivés d'une courte visite aux Etats-Unis. Comme c'est l'usage, l'officier de douane Tansey examina les malles des deux voyageurs et y trouva des marchandises susceptibles, selon son opinion, d'être imposées. Il refusa de délier ces marchandises à moins que les droits n'aient été payés; c'est alors qu'il fut assailli et maltraité. N'est-ce pas l'énergie intervention de l'officier Cauchon, qui était là en ce moment, l'affaire eut pu mal tourner. L'événement attira l'attention d'un grand nombre de personnes aux bagages, mais la majorité garde aujourd'hui un profond silence sur ce qui s'est passé. M. Cauchon déclare que les deux messieurs qui sont parents, ont été un peu loin, et que les expressions dont ils se servaient étaient certainement outrées. Il refuse de dire la part qu'il a prise dans l'affaire et se contente d'ajouter qu'il était si énévry qu'il ne se rappelle que difficilement ce qui est arrivé. M. Cauchon dit que M. H. McLaughlin est en possession de tous les faits et que lui seul est en état de donner d'exactes renseignements.

Malheureusement M. McLaughlin est parti hier soir pour Québec, de sorte qu'il nous a été impossible d'obtenir de lui une entrevue.

L'HON. ROBERT WHITE, collecteur des douanes, qui nous a accordé une entrevue avec la courtoisie qu'on lui connaît, nous a déclaré ceci: "Comprenez bien, c'est d'abord, que je ne connais rien d'officiellement de cette affaire. Si vous avez l'intention d'en parler, vous pouvez dire que j'ai la plus entière confiance en MM. Cauchon et Tansey, les deux officiers en charge à la gare Bonaventure. S'il advenait qu'ils soient insultés ou maltraités dans l'exercice de leurs fonctions, je serais à ce que les choses ne se renouvellent pas. Les individus qui ont pu agir ou qui agiraient ainsi à l'avenir, constateraient rapidement que non seulement ils paieraient une amende mais qu'ils seraient poursuivis au criminel pour avoir troublé un officier du gouvernement dans l'exercice de son devoir. J'ajouterais à ce que les choses ne se renouvellent pas — que les voyageurs qui vont se promener aux Etats-Unis et qui en reviennent après un séjour plus ou moins long avec des marchandises impossibles, doivent payer les droits. Cela peut être désagréable en certains cas, mais c'est la loi et c'est pour expliquer cette loi que MM. Tansey et Cauchon sont là et que les voyageurs aient mis, dans leurs valises, des lettres et des lettres, musicien et orateur puissant. C'est un Canadien, étant né à Halifax, N. E., le 11 mars 1846. Il a fait ses études à Montréal, P. Q., et a été orateur prêtre en 1869, par Mgr Ryan.

Deux fois déjà le nom de Monsieur Lanigan a été soumis à Rome, parmi ceux des candidats à un évêché vacant. C'est un prêtre distingué, homme de lettres, musicien et orateur puissant. C'est un Canadien, étant né à Halifax, N. E., le 11 mars 1846. Il a fait ses études à Montréal, P. Q., et a été orateur prêtre en 1869, par Mgr Ryan.

Les sections de la division Est de l'Association Saint-Jean-Baptiste, sont réunies, hier soir, au Monument National, pour faire l'élection de leurs

SANGLANTE ARRESTATION

DEUX CONSTABLES SONT BLESSES PAR DES IVROGNES QU'ILS AMENENT AU POSTE.

John Jackson et Frank Everett, ont été arrêtés, hier soir, rue St. Charles Bonaventure, par les constables Bagot et Beauchamp. L'arrestation de ces deux individus, a été des plus mouvementées. Jackson et Frank, en compagnie d'un troisième étaient tous les trois ivres et faisaient un tapage d'enfer.

Bagot et Beauchamp leur ordonnèrent de s'en aller, au lieu d'obéir, les deux vauriens insultèrent les constables. Alors Bagot et Beauchamp, se jetèrent sur eux, mais Everett et Jackson qui sont de solides gaillards essayèrent de se dégriser, ils se servirent des pieds, des mains et des dents. Bagot eut le pied, des mains et des dents. Bagot eut le pied, des mains et des dents. Bagot eut le pied, des mains et des dents.

Ce matin, Everett et Jackson furent condamnés à \$5 d'amende ou à 2 mois de prison.

La députation de la division Est de l'Association Saint-Jean-Baptiste, est réunie, hier soir, au Monument National, pour faire l'élection de leurs

officiers généraux pour l'année courante. M. l'échevin Levy, président de la section Notre-Dame, a présidé l'assemblée, qui était très nombreuse.

Les élections ont donné le résultat suivant: Président: l'échevin Robillard; vice-présidents: MM. A. D. Quintin et Théo. Trudeau; secrétaire-trésorier, M. Augustin Comte; commandant général, M. Joseph Langlois.

L'élection des officiers généraux de la Division Nord est remise à plus tard.

NOCES D'ARGENT

MAISONNEUVE CELEBRERA LE 25ème ANNIVERSAIRE DE PRETRISE DE M. LE CURE DUGAS.

Les citoyens de Maisonneuve célébreront le 25ème anniversaire de la prise de leur dévoué curé, M. l'abbé V. A. Dugas, les 21 et 22 du mois courant. Le 21 au soir, il y aura présentation d'une adresse et d'un cadeau et le lendemain messe et dîner.

Cette démonstration a été annoncée dernièrement à l'église de Maisonneuve, en l'absence de M. l'abbé Dugas.

DANS LE PORT

Le "Kastalia", de la compagnie Dominion, a été signalé à Martin River, ce matin, à 8.30 heures.

Le "Tritionia", de la compagnie Dominion, a été signalé à Martin River, à 7.30 heures, ce matin.

MAIN BROYEE

l'officier régulier de LA PRESSE, Sherbrooke, 5. — Thomas Dale, employé au compte de la "Silver Spring Brewery", était à opérer une machine à confectonner la glace hier avant-midi, lorsqu'il eut la main prise dans les roues de la machinerie, et si horriblement broyée que l'amputation a été jugée nécessaire.

HONORE PAR SA SAINTETE

Retour du sacre de Mgr Racicot, un prêtre apprend qu'il est nommé prêtre.

MONSIGNOR LANIGAN

Curé à Buffalo, N. Y., est un Canadien qui a fait toutes ses études à Montréal.

PASTEUR DISTINGUE

Par dépêche spéciale à LA PRESSE. Buffalo, N. Y., 5. — Une heureuse et agréable surprise attendait hier, à son retour, M. l'abbé James A. Lanigan, curé de l'église Sainte-Brigitte, qui était allé assister au sacre de Mgr Racicot, à Montréal.

M. l'abbé Lanigan vient d'être en effet nommé par le Souverain Pontife

M. l'abbé James A. Lanigan, de Buffalo, N. Y., qui a appris, à son retour du sacre de Mgr Racicot, sa propre nomination comme prêtre domestique du Pape.

prêtre domestique, avec tous les honneurs et privilèges attachés à cette dignité, y compris le droit de porter les couleurs épiscopales.

Monsieur Lanigan, comme on l'appellera désormais, est le quatrième ecclésiastique de notre diocèse appelé à porter ce titre, depuis la visite "ad limina" à Rome de Mgr Colton. Les trois autres sont MM. les abbés Nelson H. Baker, vicaire-général; M. P. Connery et Paul Holcser, D. D.

C'est lundi soir, alors que M. Lanigan était en route pour Montréal, que le Grandeur Mgr Colson a reçu du cardinal Gotti, préfet de la Propagande, une missive personnelle à laquelle était joint le bref papal, signé par le cardinal Macchi, nommant le dévoué curé de Sainte-Brigitte prêtre domestique.

Deux fois déjà le nom de Monsieur Lanigan a été soumis à Rome, parmi ceux des candidats à un évêché vacant. C'est un prêtre distingué, homme de lettres, musicien et orateur puissant. C'est un Canadien, étant né à Halifax, N. E., le 11 mars 1846. Il a fait ses études à Montréal, P. Q., et a été orateur prêtre en 1869, par Mgr Ryan.

Les agents de la Mercantile Detective Association, 21 rue Saint-Jacques, ont été saisis d'une curieuse affaire d'escroquerie, hier soir.

L'arrivée de l'"Ionian" et du "Jacana" a fait reparaitre un système bien connu à Montréal. Deux habiles chevaliers d'industrie, que l'on soupçonne dans les cercles de la police de Montréal d'avoir pratiqué un peu partout leur métier depuis deux ans, racontaient deux adolescents éveillés, dans les

SALES DE POOL

et leur apprenant un rôle assez facile à jouer. Ce rôle consiste à faire le sourd et muet et à prendre une mine hébété.

Le quatuor se rend aux hôtels du bord de l'eau, et les deux compères émettent la pitié des naufrageurs ébahis en leur racontant les malheurs des deux adolescents. Entre deux rasades on verse les pièces blanches aux

FAUX SOURDS ET MUETS,

et au bout d'une heure, le quatuor va ailleurs et recommence son petit jeu d'escroquerie à la charité.

L'histoire des deux jeunes gens se résume toujours à la perte des parents et à de longs voyages autour du monde. Ils veulent retourner en Europe et ont besoin de payer leur passage qu'on leur refuse. Les deux adolescents se mettent à pleurer et à se lamenter.

Il se peut que des arrestations soient faites ces jours-ci. On est bien décidé de débarrasser le port de ces escrocs.

HORS DE LA VOIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sherbrooke, 5. — Un accident est arrivé, hier après-midi, vers les cinq heures, à West Derby, près de Stanstead, à un convoi de fret du "Boston and Maine". Huit chars ont quitté la voie, et quatre ont été précipités dans la rivière: ces derniers contenaient du bois de pulpe, des marchandises et des échantillons d'arbres.

Aucun des employés du chemin de fer n'a été blessé, mais deux individus assis sur le pont, à une quinzaine de pieds du lieu de l'accident, faillirent être précipités à la rivière. Les dommages sont considérables.

L'entrepreneur de charbon du "Boston and Maine", situé en arrière des boutiques de la compagnie, ici, s'est écroulé hier sous un poids trop lourd de charbon. Le charbon et les débris de l'édifice s'étendirent sur deux des voies ferrées, ce qui causa un embarras considérable à l'entrée et à la sortie des trains. Il n'y eut personne de blessé. Un nouvel entreprenant sera bâti de suite.

— On nous annonce, ce matin, de Stanstead, la triste nouvelle de la mort de Mme P. A. Bissonnette, née Mullins (Lizée), épouse de M. P. A. Bissonnette, M.P.P., pour le comté de Stanstead. La défunte était malade presque continuellement depuis quelques années; elle était âgée de 52 ans. Elle laissa pour pleurer sa mort son mari et quatre enfants, dont trois filles et un garçon.

POUR LA MORALE

Albany, N. Y., 5. — Le sénat a adopté, hier, le bill présenté par le sénateur Ambler, en amendement à la loi Raines, contre les hôtels de réputation dénotable. Ce bill permet aux autorités d'inspecter les hôtels, à la demande de n'importe quel contribuable, afin de s'assurer si leurs propriétaires se conforment à la loi.

ELECTROCUTE

Par dépêche spéciale à LA PRESSE. Barre, Vt., 5. — Le nommé C. Drouin, s'est déchargé dans une fosse profonde de cette ville, à 500 pieds de la rue principale. Drouin est électrocuté d'un coup de foudre. Le choc a été si violent que Drouin a été précipité sur le sol, d'une hauteur d'une vingtaine de pieds. On l'a transporté chez lui, mais il est mort.

UNE TEMPETE AU MICHIGAN

Detroit, Mich., 5. — Une violente tempête, accompagnée de tonnerre et de pluie, a éclaté dans la nuit dernière, dans le Michigan. On évaluait à 100,000 les dommages qu'elle a causés dans les environs de Grand Rapids. Quantité de jardins ont été détruits, les arbres déracinés, et les récoltes ont été anéanties par la grêle.

COUPABLE DE MEURTRE

Rockville, 5. — Frank Sherrie, 30 ans, a été trouvé coupable du meurtre de Mme J. Kula, une Polonoise, maîtresse d'une maison de pension. La sentence sera prononcée aujourd'hui.

CONFIRMATION

A l'Académie Saint-Louis de Gonzague. Ce matin, à l'Académie Saint-Louis de Gonzague, 34 jeunes filles ont été confirmées par Mgr Bruchési. Voici les noms des confirmés:

Gabrielle Prieur, Cécile Leclerc, Auréole Guillemin, Irène Départ, Adrienne Lapierre, Estelle Lemire, Pauline Brodeur, Germaine Lemaire, Hélène Gagnon, Yvonne Vaillancourt, Lucienne Perras, Florence Lewis, Ruby Rudling, Isabelle Goyette, Alice Labelle, Frédérique Gagné, Isabelle Côté, Blanche Bourget, Marguerite Catell, Jeanne Favreau, Rita Roy, Eldora Poirier, Cécile Pelletier, Delvina Clermont, Mies Juliette Miron, Lucienne Bouchard, Albert Barthelemy, Germaine Meloche, Esther Barré, Valérie Sicaud, Cécile Fortier, Jeannette Girard, Henriette Brodeur, Maria Gariépy, Berthe Labelle.

L'ALCOOL EST UN POISON

Londres, 5. — Parlant devant une société de tempérance, hier, le Dr Sir Frederick Treves a déclaré que l'alcool est un véritable poison et que, comme tel, on ne devrait pas en prendre qu'en très petite quantité. Les facultés mentales d'une personne qui prend des liqueurs ne sont en pleine activité que sous l'effet du moment; elles perdent bientôt et rapidement toute leur vivacité.

CHARGEUR DE MEURTRE

Rockville, 5. — Frank Sherrie, 30 ans, a été trouvé coupable du meurtre de Mme J. Kula, une Polonoise, maîtresse d'une maison de pension. La sentence sera prononcée aujourd'hui.

CREVE EN PERSPECTIVE

Une question de salaire ferait cesser le travail à 1600 ouvriers.

CHARPENTERS-MENUISIERS

Un dernier ultimatum sera adressé aux patrons dans quelques jours par ces derniers.

LUTTE ACHARNEE

Montréal verra probablement éclater sous peu l'une des plus grandes grèves dont son histoire fasse mention et, à son retour, M. l'abbé James A. Lanigan, curé de l'église Sainte-Brigitte, qui était allé assister au sacre de Mgr Racicot, à Montréal.

M. l'abbé Lanigan vient d'être en effet nommé par le Souverain Pontife

M. l'abbé James A. Lanigan, de Buffalo, N. Y., qui a appris, à son retour du sacre de Mgr Racicot, sa propre nomination comme prêtre domestique du Pape.

prêtre domestique, avec tous les honneurs et privilèges attachés à cette dignité, y compris le droit de porter les couleurs épiscopales.

Monsieur Lanigan, comme on l'appellera désormais, est le quatrième ecclésiastique de notre diocèse appelé à porter ce titre, depuis la visite "ad limina" à Rome de Mgr Colton. Les trois autres sont MM. les abbés Nelson H. Baker, vicaire-général; M. P. Connery et Paul Holcser, D. D.

C'est lundi soir, alors que M. Lanigan était en route pour Montréal, que le Grandeur Mgr Colson a reçu du cardinal Gotti, préfet de la Propagande, une missive personnelle à laquelle était joint le bref papal, signé par le cardinal Macchi, nommant le dévoué curé de Sainte-Brigitte prêtre domestique.

Deux fois déjà le nom de Monsieur Lanigan a été soumis à Rome, parmi ceux des candidats à un évêché vacant. C'est un prêtre distingué, homme de lettres, musicien et orateur puissant. C'est un Canadien, étant né à Halifax, N. E., le 11 mars 1846. Il a fait ses études à Montréal, P. Q., et a été orateur prêtre en 1869, par Mgr Ryan.

Les agents de la Mercantile Detective Association, 21 rue Saint-Jacques, ont été saisis d'une curieuse affaire d'escroquerie, hier soir.

L'arrivée de l'"Ionian" et du "Jacana" a fait reparaitre un système bien connu à Montréal. Deux habiles chevaliers d'industrie, que l'on soupçonne dans les cercles de la police de Montréal d'avoir pratiqué un peu partout leur métier depuis deux ans, racontaient deux adolescents éveillés, dans les

SALES DE POOL

et leur apprenant un rôle assez facile à jouer. Ce rôle consiste à faire le sourd et muet et à prendre une mine hébété.

Le quatuor se rend aux hôtels du bord de l'eau, et les deux compères émettent la pitié des naufrageurs ébahis en leur racontant les malheurs des deux adolescents. Entre deux rasades on verse les pièces blanches aux

FAUX SOURDS ET MUETS,

et au bout d'une heure, le quatuor va ailleurs et recommence son petit jeu d'escroquerie à la charité.

L'histoire des deux jeunes gens se résume toujours à la perte des parents et à de longs voyages autour du monde. Ils veulent retourner en Europe et ont besoin de payer leur passage qu'on leur refuse. Les deux adolescents se mettent à pleurer et à se lamenter.

Il se peut que des arrestations soient faites ces jours-ci. On est bien décidé de débarrasser le port de ces escrocs.

HORS DE LA VOIE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Sherbrooke, 5. — Un accident est arrivé, hier après-midi, vers les cinq heures, à West Derby, près de Stanstead, à un convoi de fret du "Boston and Maine". Huit chars ont quitté la voie, et quatre ont été précipités dans la rivière: ces derniers contenaient du bois de pulpe, des marchandises et des échantillons d'arbres.

Aucun des employés du chemin de fer n'a été blessé, mais deux individus assis sur le pont, à une quinzaine de pieds du lieu de l'accident, faillirent être précipités à la rivière. Les dommages sont considérables.

L'entrepreneur de charbon du "Boston and Maine", situé en arrière des boutiques de la compagnie, ici, s'est écroulé hier sous un poids trop lourd de charbon. Le charbon et les débris de l'édifice s'étendirent sur deux des voies ferrées, ce qui causa un embarras considérable à l'entrée et à la sortie des trains. Il n'y eut personne de blessé. Un nouvel entreprenant sera bâti de suite.

— On nous annonce, ce matin, de Stanstead, la triste nouvelle de la mort de Mme P. A. Bissonnette, née Mullins (Lizée), épouse de M. P. A. Bissonnette, M.P.P., pour le comté de Stanstead. La défunte était malade presque continuellement depuis quelques années; elle était âgée de 52 ans. Elle laissa pour pleurer sa mort son mari et quatre enfants, dont trois filles et un garçon.

POUR LA MORALE

Albany, N. Y., 5. — Le sénat a adopté, hier, le bill présenté par le sénateur Ambler, en amendement à la loi Raines, contre les hôtels de réputation dénotable. Ce bill permet aux autorités d'inspecter les hôtels, à la demande de n'importe quel contribuable, afin de s'assurer si leurs propriétaires se conforment à la loi.

ELECTROCUTE

Par dépêche spéciale à LA PRESSE. Barre, Vt., 5. — Le nommé C. Drouin, s'est déchargé dans une fosse profonde de cette ville, à 500 pieds de la rue principale. Drouin est électrocuté d'un coup de foudre. Le choc a été si violent que Drouin a été précipité sur le sol, d'une hauteur d'une vingtaine de pieds. On l'a transporté chez lui, mais il est mort.

UNE TEMPETE AU MICHIGAN

Detroit, Mich., 5. — Une violente tempête, accompagnée de tonnerre et de pluie, a éclaté dans la nuit dernière, dans le Michigan. On évaluait à 100,000 les dommages qu'elle a causés dans les environs de Grand Rapids. Quantité de jardins ont été détruits, les arbres déracinés, et les récoltes ont été anéanties par la grêle.

COUPABLE DE MEURTRE

Rockville, 5. — Frank Sherrie, 30 ans, a été trouvé coupable du meurtre de Mme J. Kula, une Polonoise, maîtresse d'une maison de pension. La sentence sera prononcée aujourd'hui.

CONFIRMATION

A l'Académie Saint-Louis de Gonzague. Ce matin, à l'Académie Saint-Louis de Gonzague, 34 jeunes filles ont été confirmées par Mgr Bruchési. Voici les noms des confirmés:

Gabrielle Prieur, Cécile Leclerc, Auréole Guillemin, Irène Départ, Adrienne Lapierre, Estelle Lemire, Pauline Brodeur, Germaine Lemaire, Hélène Gagnon, Yvonne Vaillancourt, Lucienne Perras, Florence Lewis, Ruby Rudling, Isabelle Goyette, Alice Labelle, Frédérique Gagné, Isabelle Côté, Blanche Bourget, Marguerite Catell, Jeanne Favreau, Rita Roy, Eldora Poirier, Cécile Pelletier, Delvina Clermont, Mies Juliette Miron, Lucienne Bouchard, Albert Barthelemy, Germaine Meloche, Esther Barré, Valérie Sicaud, Cécile Fortier, Jeannette Girard, Henriette Brodeur, Maria Gariépy, Berthe Labelle.

L'ALCOOL EST UN POISON

Londres, 5. — Parlant devant une société de tempérance, hier, le Dr Sir Frederick Treves a déclaré que l'alcool est un véritable poison et que, comme tel, on ne devrait pas en prendre qu'en très petite quantité. Les facultés mentales d'une personne qui prend des liqueurs ne sont en pleine activité que sous l'effet du moment; elles perdent bientôt et rapidement toute leur vivacité.

CHARGEUR DE MEURTRE

Rockville, 5. — Frank Sherrie, 30 ans, a été trouvé coupable du meurtre de Mme J. Kula, une Polonoise, maîtresse d'une maison de pension. La sentence sera prononcée aujourd'hui.

SINISTRES RACONTARS

Le bilan des victimes de commérages au cours de cette semaine.

LES FAITS

Comment une famille éprouvée est appelée à se justifier d'une accusation odieuse.

UNE ENQUETE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Ottawa, Ont., 5. — Pour peu que les commérages de ce district continuent leurs histoires à sensation, on devrait passer une loi pour leur faire couper la langue. Le bilan de la semaine démontre qu'elles ont fait

TROIS VICTIMES.

D'abord, le jeune Calixte Charron, du canton de Low, qui a été désigné d'emblée comme un meurtrier de la pire espèce, alors qu'il ne s'agissait que d'un

MALHEUREUX ACCIDENT

d'arme à feu.

Leurs dernières victimes sont M. et Mme Denis O'Brien, du canton Huntley, près d'Almonte, dans le comté de Carleton.

Mercredi dernier, l'habitation des époux O'Brien fut incendiée de fond en comble, et une fillette de trois ans périt dans les flammes.

Dame Rumeur, lancée par les commérages du canton, fit planer

LES SOUPCONS

sur les plus injurieux sur la compte des époux O'Brien.

Les autorités eurent vent de cette affaire et le coroner Baptie se transporta sur les lieux, en compagnie du capitaine Hamilton, chef de police du comté.

UNE ENQUETE

ex parte établit que la mort de la petite Alice O'Brien est purement accidentelle.

M. Denis O'Brien est un des riches cultivateurs du canton. Il habitait avec sa femme et ses six enfants: Norah, 16 ans; Jack, 14 ans; Suzie, 12 ans; et Norman, Maggie et Alice, âgées de 8, 5, et 3 ans respectivement.

Timothy Kearns, un employé de ferme, demeurait chez M. O'Brien. La famille O'Brien est catholique, et la population du canton est presque exclusivement

ORANGISTE.

Mercredi, les époux O'Brien allèrent en voiture à Almonte, laissant leur fille en charge de la maison. Le jeune Jack O'Brien travaillait sur la ferme, et Suzie était allée lui porter une collation. Norah était au deuxième étage et les trois enfants jouaient au réz-de-chasse.

Vers trois heures, Norah fut appelée en bas par les cris de Maggie et Norman. Elle eut de la peine à se frayer un chemin à travers la fumée, et rendue dans le chemin, elle constata que la petite Alice manquait à l'appel.

Le jeune Dannie Sinnott, d'Ottawa, qui est en promenade dans le voisinage, fut attiré par les cris des enfants, et recourut à la recherche de la petite fillette qui, affolée par la peur, s'était réfugiée en arrière du porche de la cuisine. Les efforts du jeune Sinnott, furent inutiles et il dut reculer, les mains et le visage brûlés, devant le feu qui enveloppait toute la pièce. Ce n'est que le lendemain de l'incendie que

DES OSSEMENTS

furent découverts parmi les débris d'un hangar appartenant à la maison.

Cette découverte intrigua les voisins, et la rumeur se répandit qu'un crime avait été commis.

Dans le canton, les commérages racontèrent à la petite martyre enfermée dans un hangar et brûlée vive.